



# BONHEUR ET RICHESSE

Caroline Guibet Lafaye

► **To cite this version:**

Caroline Guibet Lafaye. BONHEUR ET RICHESSE. Université du Temps Libre, Feb 2012, Evry, France. <hal-01074866>

**HAL Id: hal-01074866**

**<https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01074866>**

Submitted on 15 Oct 2014

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# BONHEUR ET RICHESSE

**Caroline GUIBET LAFAYE**

CNRS, Centre Maurice Halbwachs<sup>1</sup>

Université du Temps Libre

Évry, 7 février 2012

L'argent fait-il le bonheur ? Tel n'est du moins pas le cas pour les Allemands. Un sondage de l'institut TNS Infratest paru le 16 juillet 2007 montre que près de la moitié des répondants (48%) estiment qu'être riche ne constitue pas un but dans la vie. Seuls 13% des hommes et 7% des femmes considèrent que l'argent est important. Ces résultats se modulent selon l'âge : 18% des personnes de 16-24 ans partagent cette opinion mais moins de 7% en sont convaincus chez les plus de 35 ans.

Pourtant certains indices économiques mondiaux semblent suggérer que l'argent fait le bonheur, en ce sens que plus une société produit de richesse, plus elle est en mesure de satisfaire les besoins de ses membres. On imagine qu'à un revenu plus élevé correspond également un degré de bonheur supérieur ce qui expliquerait que les habitants des pays riches soient en moyenne plus heureux que ceux des pays pauvres.

Néanmoins lorsque l'on entre dans le détail de l'analyse et que l'on trace la courbe du bien-être subjectif en rapport au niveau de développement économique, on obtient non pas une droite mais une courbe concave qui traduit une évolution disproportionnée entre les pays. Dans les pays relativement pauvres, une croissance du revenu génère une augmentation plus

---

<sup>1</sup> 48 bd Jourdan, F-75014 Paris. Contact : [caroline.guibetlafaye@ens.fr](mailto:caroline.guibetlafaye@ens.fr).

que proportionnelle du degré de bonheur. En revanche, dans les pays les plus favorisés, la croissance économique contribue faiblement au degré de bonheur.

Comment comprendre et interpréter ces données apparemment divergentes et pourtant également fondées empiriquement ?

## 1. L'argent fait-il le bonheur ?

Richard Layard souligne très pertinemment qu'« il y a un paradoxe au cœur de notre civilisation. Les individus veulent de meilleurs revenus. Pourtant, bien que la société soit devenue plus riche, les gens ne sont pas plus heureux. Au cours des 50 dernières années, nous avons eu de meilleures maisons, plus de vêtements, de plus longues vacances et, surtout, une meilleure santé. Pourtant, les sondages montrent clairement que le degré de bonheur n'a augmenté ni aux États-Unis, ni au Japon, ni en Europe »<sup>1</sup>. Nous souffrons de « malheur chronique ». Les sociétés contemporaines sont plus riches que jamais, le niveau de vie général y a nettement cru, elles jouissent d'une très nette amélioration de leur qualité de vie en termes de santé, de longévité, de confort mais elles sont de moins en moins heureuses (R. Layard).

Ce paradoxe du bonheur dans les sociétés les plus riches trouve un éclaircissement lorsque l'on observe les résultats d'un indice évaluant l'appréciation subjective du bien-être ou de leur bonheur par les individus. Cet indice associe le bonheur (*i.e.* les personnes se déclarant heureuses) et la satisfaction (*i.e.* les personnes se déclarant satisfaites de la vie qu'elles ont). L'étude menée par Ronald Inglehart sur les sondages effectués dans 82 pays est alors significative<sup>2</sup>. Elle montre que l'indice de bien-être a peu à voir avec le confort matériel. Il apparaît en effet que plusieurs facteurs, irréductibles au seul revenu, sont déterminants pour le bonheur, en particulier la socialisation<sup>3</sup>, l'adaptation mais surtout la culture. Ainsi le Japon, qui figure parmi les pays les plus riches du monde, arrive seulement au 40<sup>ème</sup> rang de ce classement derrière l'Uruguay (38<sup>ème</sup>) ou les Philippines (30<sup>ème</sup>)<sup>4</sup>. On constate ainsi que les populations d'Amérique latine et de certains pays d'Extrême-Orient témoignent d'un

---

<sup>1</sup> Richard Layard, *Le prix du bonheur*, Paris, Armand Colin, 2007.

<sup>2</sup> Ronald Inglehart, *Subjective well-being rankings of 82 societies*, Septembre 2004, [worldvaluessurvey.org](http://worldvaluessurvey.org).

<sup>3</sup> Le terme de socialisation désigne le processus d'assimilation des individus aux groupes sociaux.

<sup>4</sup> Les lauréats du classement sont, par ordre de mérite, Porto Rico, le Mexique, le Danemark, l'Irlande, l'Islande et la Suisse en 6<sup>ème</sup> position. Ce résultat n'est pas isolé : Robert Biswas-Diener et Richard Layard ont mené des études qui ont conduit à des conclusions similaires et à un classement assez proche de celui de Ronald Inglehart. De même, le Happy Planet Index (HPI) montre que les plus hauts niveaux de consommation ne sont pas nécessairement corrélés avec les plus hauts niveaux de bien-être ni de satisfaction dans l'existence.

sentiment de bien-être presque aussi grand que celles des pays riches, bien qu'elles ne disposent que d'une fraction de leur confort matériel.

Plusieurs indices du bonheur, opérant au niveau national et individuel, permettent de comprendre ces données en montrant que le bonheur n'est pas, fondamentalement, corrélé avec le niveau de revenu. Ainsi malgré l'augmentation considérable de la richesse mondiale ces 50 dernières années, la proportion d'individus se déclarant heureux ou très heureux reste à peu près constante. Certains psychologues expliquent ce paradoxe en soulignant la fréquence de la dépression dans les sociétés occidentales, qui est de 3 à 10 fois supérieure aujourd'hui à ce qu'elle était en 1950, ainsi que l'importance de facteurs comme la misère et l'anxiété. Des économistes comme R. Layard suggèrent plutôt que le bonheur, dans nos sociétés, dépendrait de la richesse relative. En somme, on devient plus heureux quand on devient plus riche *par rapport à d'autres*. La frustration relative intervient dans le sentiment d'être heureux. Ainsi la satisfaction est plus grande lorsque l'on a 2.000 euros et que les autres en gagnent 1.000 mais elle est moindre lorsque l'on dispose de 5.000 euros et que les autres en ont 10.000.

Plus précisément, on peut montrer que la corrélation entre le revenu et le bonheur est plus prononcée pour le revenu relatif que pour le revenu absolu. Une croissance *générale* de tous les revenus ne contribue guère au relèvement du niveau de bonheur néanmoins l'augmentation *individuelle* du revenu, *i.e.* une croissance *relative* du revenu, toutes choses égales par ailleurs, engendre bien un sentiment accru de bonheur. Comme le soulignait déjà Richard Easterlin, professeur d'économie à l'Université de la Californie du Sud, en 1974, le revenu absolu, jusqu'à un certain niveau – équivalent à celui atteint par le Portugal, pays le plus pauvre d'Europe occidentale –, a un impact direct sur le bonheur mais, au-delà de ce seuil, c'est le revenu relatif qui se trouve être déterminant. Ce serait donc la richesse relative qui fait le bonheur plutôt que la richesse absolue, c'est-à-dire le fait d'être plus riche que les autres, quel que soit le niveau de cette richesse. En d'autres termes, rien ne fait davantage « progresser dans l'échelle du bonheur que de passer du groupe le plus pauvre au groupe le plus riche d'une société » (Robert Frank<sup>1</sup>). Ainsi et à l'exception des gens plongés dans l'indigence extrême, « le revenu absolu n'a aucune importance » (R. Frank) dans le fait d'être heureux.

En revanche, au-delà d'un certain seuil, d'autres facteurs, en l'occurrence des facteurs qualitatifs comme la qualité de la vie, prennent une place de plus en plus importante dans la détermination du bonheur. La croissance du revenu n'a alors plus qu'une fonction marginale.

---

<sup>1</sup> Robert Frank est professeur d'économie à l'Université Cornell (Ithaca (N.Y.), États-Unis).

Cette corrélation positive du bonheur et du revenu ne doit toutefois pas être comprise comme une relation de causalité<sup>1</sup>.

Ceci étant, le paradoxe que l'on soulignait dans les comparaisons internationales se retrouve dans les dispositions individuelles. En effet, on constate que, sur l'ensemble d'une vie adulte, le degré de bonheur reste relativement constant donc invariable par rapport au revenu<sup>2</sup>. Deux caractéristiques majeures se dégagent de l'analyse du bonheur et du cycle de vie : 1/ il semble que le degré de bonheur reste en général au même niveau, durant une vie, à l'exception de la quarantaine. La courbe du bonheur, au cours de l'existence, est donc légèrement en U avec un creux aux alentours de la quarantaine. 2/ De nombreuses enquêtes montrent que les individus ont le sentiment que le présent produit plus de bonheur que le passé et s'attendent en général, pour l'avenir, à une nouvelle amélioration de leur vie.

Pour comprendre ces constantes, et en particulier la première, il convient de considérer simultanément l'évolution du revenu, l'évolution des aspirations et le degré de bonheur. C'est ce qu'a fait R. Easterlin en 1974 en partant de l'hypothèse selon laquelle, au départ d'une vie adulte, la majorité des individus ont des aspirations matérielles relativement similaires. Ceux d'entre eux qui bénéficient d'un revenu plus élevé peuvent mieux satisfaire leurs aspirations. Par conséquent, *à aspiration constante*, une augmentation de revenu entraîne un relèvement du degré de bonheur. On constate alors une corrélation positive du revenu et du bonheur.

Pendant les aspirations des personnes évoluent avec le temps. Or c'est précisément ce phénomène qui explique la constance du degré de bonheur dont elles jouissent. L'hypothèse faite par R. Easterlin selon laquelle les changements d'aspiration se produisent plus ou moins parallèlement au relèvement du revenu est parfaitement plausible mais elle a pour conséquence que le degré de bonheur demeure constant au cours de l'existence. En revanche, si l'évolution parallèle ou simultanée du revenu et des aspirations n'avait pas lieu, une augmentation du revenu induirait, à aspiration constante, un accroissement du bonheur. Il apparaît donc que ce sont essentiellement les changements d'aspiration durant un cycle de vie qui permettent d'expliquer la relation paradoxale entre revenu et bonheur. (i) À aspiration donnée, un revenu supérieur procure un degré de bonheur plus élevé – ce que l'on vérifie fréquemment au début du cycle de vie (*i.e.* dans la vie du jeune adulte). (ii) Mais au fil du

---

<sup>1</sup> R. A. Easterlin (1974), « Does economic growth improve the human lot? Some empirical evidence », in P. David et M. Reder (éd.), *Nations and Households in Economic Growth*, New York, Academic Press. Voir plus récemment M. R. Hagerty et R. Veenhoven (2000), « Wealth and Happiness Revisited. Growing wealth of nations does go with greater happiness ».

<sup>2</sup> Voir Richard A. Easterlin (1974) et Richard A. Easterlin (2001), « Income and Happiness : Towards a unified theory », *The Economic Journal*, 111, Juillet, p. 465-484.

temps la croissance du revenu engendre des relèvements de niveaux d'« aspiration » qui induisent une stabilité du degré de bonheur ressenti.

Cette constance se retrouve lorsque les agents sont confrontés à un changement brutal dans leur existence. On tend à penser que gagner au loto changerait radicalement notre vie et ferait notre bonheur. Pourtant des chercheurs comme Andrew Oswald, professeur d'économie à l'Université de Warwick, ont montré que si un événement qui bouleverse le cours de l'existence provoquait, dans un premier temps, une modification du degré de bonheur, le retour au niveau moyen finissait par l'emporter<sup>1</sup>. Cette conclusion se vérifie qu'il s'agisse d'un événement « positif », comme le gain d'un gros lot dans une loterie, ou d'un événement « négatif », comme un accident grave condamnant une personne à la chaise roulante. Dans les deux cas, l'événement est suivi d'une altération substantielle du degré de bonheur – nette amélioration dans le premier cas, forte dégradation dans le second cas – mais après un certain temps, les individus retrouvent leur niveau antérieur de bonheur. Ce phénomène vérifie ce que les psychologues appellent l'« adaptation hédoniste ».

Ces éléments établis, précisons en quoi le bonheur peut consister.

## **2. Le bonheur, un état mental subjectif ?**

### *2.1 Le bonheur est un sentiment subjectif de satisfaction*

Quelles que soient les conclusions définitives auxquelles des sciences comme la psychologie, la neurologie, la physiologie et l'économie ont abouti et parviendront, elles tiennent toutes pour acquies cette intuition présente en chacun que le bonheur consiste en un certain état d'esprit – toute la difficulté étant de préciser cet état –, en un sentiment subjectif de bien-être. Telle semble même être son expression paradigmatique et sa substance.

Comment cerner et « penser » ce « sentiment de bien-être », ce sentiment de satisfaction qui témoigne du bonheur dont une personne jouit et se félicite, ce sentiment qui fait qu'une personne se dit heureuse ? Y a-t-il des paramètres de la satisfaction individuelle permettant de saisir ce contentement subjectif immédiat ? Si le bonheur se résout en un *sentiment* de bonheur, à quel sentiment précis l'identifier ? Est-ce un sentiment instantané de bien-être ? Si le bonheur consiste exclusivement en un sentiment de bonheur, il faut non seulement identifier précisément ce sentiment mais également cerner le moment auquel ce dernier est éprouvé.

---

<sup>1</sup> Andrew J. Oswald (1997), « Happiness and Economic Performance », *The Economic Journal*, Novembre, p. 1815-1831.

Fait-on l'expérience du bonheur et éprouve-t-on ce sentiment précis *au moment* où l'on a accompli telle ou telle l'action ? S'agit-il du sentiment que l'on éprouve, lorsqu'on considère *l'ensemble de sa vie* ? Qu'est-ce qui, en outre, le motive ? Est-ce le fait d'être en train de réaliser avec – plus ou moins de – succès un projet rationnel de vie ? Quel rôle jouent les préférences individuelles dans l'appréciation de son bonheur par un individu ? Le sentiment de bien-être est-il par exemple motivé par les capacités sur lesquelles un individu peut raisonnablement compter dans le présent puis dans le futur ?

De façon élémentaire, le bonheur ne peut être vécu puis conceptualisé, indépendamment du mode du « senti », de la capacité à ressentir. Il n'est guère possible d'être heureux sans *se sentir heureux*. De même, on imagine mal qu'une personne soit heureuse sans la *capacité à ressentir* de la joie, du contentement ou du plaisir. *A contrario*, une personne déprimée ou anxieuse, éprouvant de la jalousie, de l'envie ou de la frustration, subissant des regrets trop intenses à propos d'événements passés ne pourrait être (dite) heureuse. Certains modes de vie, en dépit du degré de satisfaction éprouvé, ne peuvent être dits heureux parce que la capacité d'agir et de sentir y est très réduite. Ainsi par exemple un individu, simple d'esprit ou lobotomisé, peut être parfaitement heureux – d'un point de vue subjectif – à compter des brins d'herbe mais aucun de ceux qui l'observent ne le jugeront heureux<sup>1</sup>.

En outre, le sentiment de satisfaction, sur lequel repose l'expérience du bonheur, peut être de qualité, de quantité et de durée variables. On peut être *plus ou moins* heureux. La psychologie distingue ainsi quatre degrés de satisfaction : l'absence de contrainte, le plaisir, la joie, le bonheur. Le plaisir et la joie sont d'ordre émotionnel. En revanche, les deux autres caractéristiques sont principalement d'ordre cognitif et rationnel. De façon minimale, la qualité d'« heureuse » ou de « bonne » ne peut être attachée à la vie, indépendamment de ce que nous ressentons. Ce constat rend compte de la dimension subjective du bonheur et conduit certains à affirmer qu'il n'y a pas de vie bonne objectivement définie.

## 2.2 Être heureux, c'est voir ses préférences satisfaites

Ce subjectivisme non exclusivement hédoniste est celui de l'utilitarisme contemporain<sup>2</sup>, qui se distingue de l'utilitarisme « psychologique » des pères fondateurs, dont Bentham est l'un des

---

<sup>1</sup> Pour cet exemple, voir Philippa Foot, « La vertu et le bonheur », in M. Canto-Sperber, *La Philosophie morale britannique*, Paris, PUF, 1994.

<sup>2</sup> Le bonheur dont l'utilitarisme fait le critère de la moralité est avant tout collectif et consiste dans la somme des niveaux de bien-être (ou d'utilité) des individus, qui composent la collectivité considérée. Dans cette perspective,

principaux représentants. Ce courant déploie une conception du bien-être qui n'est plus centrée sur l'état mental du sujet mais qui définit son utilité à partir d'un critère moins strictement subjectif que l'état mental, en l'occurrence la satisfaction des préférences, supposées représenter le bien-être de l'individu dans un cadre behavioriste. Les préférences permettent aux personnes d'exercer leur liberté et sont constitutives de la structure même des intentions et des plans de vie. Elles portent sur les « résultats », les « accomplissements »<sup>1</sup> ou sur les différents états finals sociaux et individuels. Sont exclues les préférences inconscientes, irrationnelles ou contraires à notre intérêt « objectif ». L'utilitarisme contemporain ne retient, dans ses analyses, que les préférences « informées » et prudentielles. Les utilités<sup>2</sup> individuelles renvoient alors à la satisfaction de n'importe quel désir rationnel, c'est-à-dire de tout désir ne reposant pas sur une erreur. Le bonheur dépend de ce fait de la satisfaction des préférences et non plus seulement de la satisfaction des simples désirs. Néanmoins le comportement individuel reste le même : chacun vise à maximiser son utilité à présent définie en termes de préférences.

L'une des difficultés que rencontre cependant cette approche concerne la nature des préférences qui se révèlent souvent, à l'analyse, *adaptatives* au sens où l'individu ajuste ses préférences à ses possibles ce qui, en soi, n'est pas condamnable si ce n'est dans le cas de personnes vivant dans des conditions misérables ou médiocres. L'adaptabilité des préférences pose en effet la question de leur portée normative. La figure du pauvre satisfait, qui a appris à se contenter de peu, comme celle de l'intouchable heureux ou des femmes habituées aux inégalités, désignées paradigmatiquement par la figure de « l'épouse complaisante », sont exemplaires de cette difficulté. On peut certes juger que certains de nos désirs, lorsqu'ils sont mineurs ou passagers, peuvent rester insatisfaits sans compromettre le bonheur, néanmoins il y a un *seuil d'insatisfaction*, en deçà duquel il n'est plus guère possible, dans l'expérience d'une

---

seule importe la somme du bien-être et non la manière dont elle est distribuée. Cette tradition utilitariste est à l'origine de ce que l'on nomme, depuis le début du XXe siècle, l'économie du bien-être (*welfare economics*). Celle-ci considère que la satisfaction subjective ou le bien-être – que l'on mesure à l'aide de la relation de préférence individuelle ou de la fonction d'utilité correspondante – représente la donnée principale, voire exclusive, de toute appréciation normative des règles collectives.

<sup>1</sup> A. Sen (1985) suggère que la vie peut être mise en équation par un ensemble de « *functionings* » (consistant en modes d'être et en faits) placés en corrélation, comme le fait d'« être nourri correctement », le fait d'« être heureux » (ou d'« éprouver du plaisir ») et le fait de « survivre ». Chaque *functioning* désigne l'une des dimensions de ce qui peut importer dans la vie d'une personne : l'absence de maladie, le logement ou la participation économique et sociale, par exemple. L'état d'une personne est alors compris comme un vecteur de *functionings* et l'ensemble des vecteurs faisables constitue l'ensemble des capacités (ou capacités). Or l'ensemble des capacités fournit des informations sur la *capacité d'une personne à réaliser son bien-être*. A. Sen, *Commodities and Capabilities*, Amsterdam, North Holland, 1985.

<sup>2</sup> Plus précisément, l'utilité est cette « propriété que détient quelque objet que ce soit de tendre à produire un bénéfice, un avantage, du plaisir, le bien, ou le bonheur » (J. Bentham, *Fragment sur le gouvernement*, Paris, LGDJ / Montchrestien, 1998, Introduction, I, 3).



vie humaine, de parler de bonheur. Lorsque l'on considère que le bonheur dépend de (ou est étroitement lié à) la satisfaction d'une personne à l'égard de sa propre vie et donc de ses désirs et projets, ceci suppose que ses désirs les plus intenses sont en gros satisfaits et qu'ils sont relativement compatibles avec ses autres désirs. La frustration de certains de ses désirs n'occasionne pas de sentiment d'amertume susceptible de compromettre tout son bonheur.

Reste que l'adaptabilité des préférences peut avoir pour fâcheux effet de nous conduire à confondre le bonheur avec *la capacité des individus à admettre qu'ils sont heureux*. Suffit-il de se croire sincèrement heureux pour l'être vraiment ? Les phénomènes d'habitudes et de poids des coutumes ont des effets comparables à ceux d'adaptation. Or l'adaptation peut revêtir une forme de résignation. Cette adaptabilité est aussi problématique parce que les préférences sont influencées par la pression sociale et la publicité. Les instincts de compétition et d'accumulation, autrefois utiles pour la satisfaction des besoins vitaux, peuvent aujourd'hui rendre malheureux, alors que ces besoins sont assouvis<sup>1</sup>.

### **3. L'économie du bonheur**

Ainsi on a pu dire que « Les pays heureux sont ceux qui sont riches, avec une économie compétitive, [...] démocratiques, bien gouvernés [...], ce sont ceux où règnent l'égalité des sexes et la tolérance, où les gens sont libres de rechercher le mode de vie qui leur convient le mieux » (Veenhoven).

Pareille ambition politique trouve un allié précieux dans une discipline récente : l'économie du bonheur qui ne doit pas être confondue avec l'économie du bien-être. L'intérêt pour le « bien-être subjectif » est récent en économie mais réel. Le défi de l'économie du bonheur consiste à penser que si nous arrivons à identifier les circonstances dans lesquelles les gens tendent à être heureux, nous pourrions créer des conditions semblables pour tous. Si nous saisissons les procédés mentaux qui président au bonheur, nous pourrions possiblement enseigner aux gens comment prendre plaisir à vivre<sup>2</sup>. Certains auteurs comme Ruut Veenhoven considère que « notre compréhension du bonheur démontre déjà que le plus grand bonheur pour le plus grand nombre de personnes possible est réalisable en principe et nous indique quelques avenues pour atteindre cet objectif »<sup>3</sup>.

---

<sup>1</sup> Richard Easterlin, « Building a Better theory of Well-Being », in *Economics and Happiness*, Décembre 2005, p. 29-65(37).

<sup>2</sup> Ruut Veenhoven, « Progrès dans la compréhension du bonheur », *Revue québécoise de psychologie*, vol. 18, n° 2, 1997 : 29-73, p. 33.

<sup>3</sup> Ruut Veenhoven, « Progrès dans la compréhension du bonheur », p. 66.

L'économie jusqu'alors appréhendait le bonheur, en privilégiant les paramètres du revenu et de l'emploi. Intuitivement on peut penser que dans la mesure où le fait de disposer de davantage d'argent nous rendrait plus heureux, il serait légitime que les politiques publiques se donnent pour objectif d'augmenter le revenu de la société dans son ensemble, en vue d'accroître le revenu individuel et, consécutivement, le bonheur individuel. L'apport de l'économie du bonheur consiste plutôt à tenir compte du fait que le bonheur individuel dépend d'une pluralité de variables, telles que l'éducation, la participation sociale, la sécurité, la liberté. Prenant en considération cette diversité, les études empiriques faites au niveau individuel trient les attributs caractéristiques des personnes heureuses dans un pays donné<sup>1</sup>. Ainsi et au niveau microsocial, l'économie du bonheur étudie les corrélations entre le bonheur individuel et la position sociale, en rapport à des paramètres comme l'âge, le sexe, le revenu, l'éducation, l'emploi, les liens d'intimité, la participation sociale. Elle envisage également la relation entre le bonheur et les caractéristiques psychologiques. Enfin et à la suite de ces recherches au niveau individuel, d'autres travaux, plus récents et menés au niveau macrosocial, ont relié le bonheur moyen aux caractéristiques nationales.

### 3.1 Bonheur des nations et conditions de vie nationales

Au niveau macrosocial, les enquêtes internationales, comme le World Database of Happiness<sup>2</sup> ou l'évaluation du Bonheur National Brut, révèlent que les niveaux de bonheur diffèrent beaucoup d'un pays à l'autre. En quoi consistent ces indicateurs ? Le « Bonheur National Brut » (BNB) est établi à partir de neuf critères permettant d'évaluer la qualité de vie : la croissance et le développement économique, la conservation et la promotion de la culture, la sauvegarde de l'environnement et l'utilisation durable des ressources, la bonne gouvernance (*i.e.* une gouvernance responsable), la stabilité macroéconomique, l'éducation, l'emploi. Le BNB englobe à la fois le PIB et l'Indice de Développement Humain<sup>3</sup> (IDH), jugés individuellement insuffisants pour mesurer le bonheur des habitants d'un État.

---

<sup>1</sup> Voir Ruut Veenhoven, *Conditions of happiness*, Reidel, Dordrecht, 1984. Et Ruut Veenhoven, *Correlates of happiness, 7838 findings from 603 studies in 69 nations 1911-1994*, RISBO, Studies in Social and Cultural Transformation n° 3, 3 vol., Rotterdam, Erasmus University Rotterdam, 1994.

<sup>2</sup> Le World Database of Happiness est conservé à l'Université Erasmus de Rotterdam (Département de sociologie). Il comprend quatre éléments : 1) une bibliographie sur le bonheur, 2) des résultats sur le bonheur des nations, 3) des corrélats du bonheur et 4) la liste des chercheurs dans le domaine du bonheur.

<sup>3</sup> L'Indice de Développement Humain est un indicateur composite qui vise à rendre compte du niveau réel de développement d'un pays et pas uniquement de son poids économique. Il est calculé par la moyenne des trois indices que sont la santé/longévité (mesurées par l'espérance de vie à la naissance), le savoir ou le niveau d'éducation, le niveau de vie.

La mise au point d'indicateurs statistiques, ayant vocation à mesurer des scores de bonheur au niveau national, est en effet l'objet d'une discipline scientifique à part entière dont le centre d'activités se trouve à l'université de Rotterdam aux Pays-Bas. L'appréhension du bonheur à partir de critères économiques, dont Ruut Veenhoven, professeur en « Conditions Sociales du Bonheur Humain » à l'Université de Rotterdam, est le principal promoteur, a donné lieu à une cartographie planétaire des scores mondiaux, en matière de Bonheur National Brut. L'intérêt porté à la question a également stimulé la création d'une revue scientifique spécifique : le *Journal of Happiness Studies*, dirigée par Veenhoven.

Ruut Veenhoven a constitué, depuis 1974, une base de données : les « World Data of Happiness », à partir de laquelle il est possible de réaliser un classement des pays, en fonction de leur score en matière de bonheur ressenti par les populations – saisi à travers des enquêtes et des interviews réalisées auprès de ces dernières – ainsi que de plusieurs critères objectifs tels que l'espérance de vie, le PIB ou la scolarisation. Après avoir élaboré des indicateurs et des critères mesurant le bonheur, ses équipes ont distribué plus de 3 000 questionnaires dans 110 pays différents (dont 95 seulement ont répondu). Ces enquêtes de terrain et sondages à distance ont permis de récolter des données remontant, pour certains pays, jusqu'à 1947. On demande aux personnes : « dans quelle mesure êtes vous actuellement satisfait de votre vie ? ». Les personnes interrogées répondent à cette question en donnant une note puis les données individuelles sont agrégées. À partir de ces éléments, il est possible d'affiner le diagnostic, en calculant par exemple « une espérance de vie heureuse », qui conjugue l'indicateur de bonheur et l'espérance de vie propre à chaque pays. [De même, les informations recueillies permettent de mesurer l'inégalité de bonheur au sein de chaque nation (cet écart type est par exemple de deux en France, supérieur à ce qui est observé au Danemark et aux États-Unis).]

Au palmarès de ce classement, actualisé en juin 2007, du « bonheur des peuples » concernant 95 pays, se distinguent le Danemark (1<sup>er</sup>), la Suisse (2<sup>nd</sup>) et l'Islande<sup>1</sup>. Le royaume du Bhoutan décroche la huitième place, les États-Unis la 17<sup>ème</sup>, suivis de l'Allemagne 19<sup>ème</sup>, la France la 39<sup>ème</sup>, le Zimbabwe et la Tanzanie sont la lanterne rouge du classement. Sur l'échelle de 10 où se rangent les pays, le Danemark obtient la note de 8,2 et la Tanzanie celle de 3,2. Parmi les critères utilisés pour établir ce classement, certains reflètent l'indice de développement humain (santé, éducation, richesse), d'autres, comme la stabilité politique et les libertés individuelles, sont directement inspirés des travaux réalisés par Veenhoven notamment sur les conditions sociales du bonheur humain. Ces critères permettent de

---

<sup>1</sup> La Colombie est 2<sup>ème</sup> ex-aequo avec la Suisse mais les données sont imprécises ce qui ferait passer l'Islande du 4<sup>ème</sup> rang au troisième.

contourner l'impossibilité d'agrèger l'économie, l'environnement et la psychologie et par conséquent de construire un indicateur synthétique, une sorte de PIB « bonheur ». Ils représentent des indicateurs complémentaires qui, à côté des indicateurs économiques, mesurent les droits de l'homme ou la qualité de la gouvernance.

À partir des World Data of Happiness et d'autres données officielles issues de l'UNESCO, de l'OMS, de la CIA et de la News Economics Foundation notamment, Adrian White, psychologue spécialiste de l'analyse sociale à l'université de Leicester (Royaume-Uni), a réalisé en septembre 2006 une « carte mondiale du bonheur » (le SWB : « Subjective Well-Being »), dans laquelle des critères sociologiques et économiques tels que l'espérance de vie, le produit national brut par habitant, le niveau de vie ou encore l'accès à l'éducation ont un rôle prépondérant. De même, la News Economics Foundation a rendu public au même moment un « Index du bonheur planétaire », fondé sur des critères subjectifs tels que le degré de satisfaction éprouvé par les habitants mais s'appuyant également sur des données comme l'espérance de vie ou l'environnement.

À partir du World Database of Happiness, Ruut Veenhoven a établi que le niveau de bonheur varie considérablement entre les nations. S'agissant de la satisfaction dans la vie, évaluée dans dix pays au début des années 1990, on observe que les Russes ont des scores de 5,4 sur une échelle 0-10, alors qu'au Canada, la moyenne est de 7,7. Est-ce à dire que les Russes ont moins de plaisir dans la vie ? Quels sont les critères objectifs du bonheur qui, rassemblés, permettront de dire qu'un « bonheur national » général en est la conséquence ? Les pays les plus riches sont-ils les lauréats des classements mondiaux du bonheur ? Dans la mesure où l'on constate que le revenu n'a pas la même importance dans tous les pays européens, on peut s'interroger quant à savoir si le bonheur ne dépend pas du caractère national propre à chaque peuple.

Des pays comme Porto Rico ou le Mexique se placent en haut du panier des « pays les plus heureux » bien loin devant la France ou les États-Unis. Certaines cultures auraient tendance à entretenir une perspective sombre de la vie alors que d'autres seraient optimistes. La France est fréquemment citée comme appartenant à la première catégorie et les États-Unis, à la deuxième. Pour autant, ces différences ne sont pas seulement imputables à des variations culturelles dans la façon d'envisager la vie. R. Veenhoven montre en effet que le rôle de la culture dans le bonheur subjectivement vécu et appréhendé, à travers ces enquêtes mondiales, est négligeable. Ainsi et bien que les Allemands aient une histoire culturelle commune, les Allemands de l'Est, avant la réunification, étaient significativement moins heureux que les

Allemands de l'Ouest, cette différence étant largement imputable au faible niveau de vie des premiers ainsi qu'à une réduction significative de leur liberté de mouvement.

Les variations relatives au bonheur s'expliquent en effet pour une large part par des différences importantes dans les conditions de vie de chaque nation. « Les pays heureux sont ceux qui sont riches, avec une économie compétitive, [...] démocratiques, bien gouvernés [...], ce sont ceux où règnent l'égalité des sexes et la tolérance, où les gens sont libres de rechercher le mode de vie qui leur convient le mieux » (Veenhoven). Ainsi les gens sont nettement plus heureux dans les pays riches, sûrs, libres, égalitaristes et tolérants. L'ensemble de ces qualités sociales explique plus de 63% de la variation du bonheur moyen. C'est en ce sens que certaines caractéristiques sociales tendent à favoriser le bonheur des habitants d'un pays, qu'il s'agisse de l'abondance matérielle, de la sécurité, de la liberté, de l'égalité, du climat culturel et social, de la densité de la population, de ce que l'on peut appeler les valeurs de la « modernité » ou des chances offertes aux individus dans la société considérée. La vie privée de chaque individu étant en quelque sorte « un projet à l'intérieur d'un projet plus vaste »<sup>1</sup>, son succès dépend de celui de la société et des institutions publiques. Le bonheur individuel est lié, de façon complexe, aux conditions et au niveau de vie du pays.

Le climat culturel, social et politique induit par certaines valeurs sociales, joue un rôle important quant à la possibilité d'être heureux. On constate que les gens sont plus heureux dans les pays où l'individualisme est accepté et où l'autoritarisme est rejeté<sup>2</sup>. Il existe aussi un lien important entre le bonheur et la tolérance : moins de préjugés équivaut à plus de bonheur. De même, plus le pays est moderne et plus ses citoyens sont heureux. Les sociétés les plus heureuses, comme les pays scandinaves, sont celles qui sont les plus homogènes socialement, celles qui accordent une valeur supérieure à la liberté économique et politique et qui ont une histoire démocratique ainsi qu'une bonne gouvernance (un bon gouvernement). Lorsque la démocratie règne et que la participation à la vie politique publique est importante, lorsque les institutions sont stables et légitimes, le bien-être subjectif est plus élevé<sup>3</sup>. Le fédéralisme, les référendums populaires et, plus généralement, la participation à la vie civique, rendent les citoyens plus heureux. La Suisse, où la démocratie est, pour une part importante, directe, en est un très bon exemple, indépendamment de son niveau économique. Elle arrive en seconde position du classement, réalisé par Adrian White de l'Université de Leicester, des

---

<sup>1</sup> John Rawls, *Théorie de la justice*, p. 571.

<sup>2</sup> Pour une explication de ce phénomène, déjà John Stuart Mill, *De la liberté*, Paris, Gallimard, 1990, ch. III, « De l'individualité comme l'un des éléments du bien-être ».

<sup>3</sup> Voir Bruno S. Frey et Alois Stutzer, *Happiness and Economics*, Princeton et Oxford, Princeton University Press, 2002.

pays les plus heureux du monde selon une évaluation du bien-être subjectif (index SWL), et en 6<sup>ème</sup> position du classement élaboré sur 82 pays par Ronald Inglehart, chercheur à l'Université du Michigan (États-Unis)<sup>1</sup>.

Ces enquêtes empiriques internationales confirment également une intuition commune : il n'y a pas de bonheur possible sous le niveau de subsistance<sup>2</sup>. Les données cumulées suggèrent que les gens sont satisfaits de leur vie quand leurs conditions de vie sont tolérables. Ainsi le bonheur est nettement plus élevé dans les pays économiquement plus prospères. Plus le pays est riche, plus les habitants sont heureux mais ce paramètre est relatif car la relation avec le pouvoir d'achat est curvilinéaire : parmi les nations pauvres, la corrélation entre bonheur et richesse est plus prononcée que parmi les nations riches. Les améliorations dans les conditions sociétales sont certes suivies d'une augmentation du bonheur moyen<sup>3</sup> toutefois le revenu absolu n'a un impact direct sur le bonheur que jusqu'à un certain niveau<sup>4</sup>. Au-delà de ce seuil, c'est le revenu relatif qui se trouve être déterminant. Cette caractéristique se retrouve également au niveau individuel : les corrélations entre le bonheur personnel et le revenu personnel sont fortes dans les pays pauvres mais faibles dans les pays riches. En somme, au-delà d'un certain revenu, le niveau de richesse n'est plus déterminant dans la satisfaction à l'égard de sa propre vie et, en terme de bonheur atteint, ce niveau n'est plus discriminant entre les pays. Au-delà de ce seuil de richesse, on constate par exemple que l'inflation, la densité de population et la quantité d'heures travaillées sont mal ressenties. Au-delà d'un certain seuil, la croissance et l'amélioration du niveau de vie n'est donc plus le facteur déterminant mais ce sont des paramètres tels que la qualité de vie, c'est-à-dire des paramètres qualitatifs qui le sont, la croissance du revenu n'ayant alors qu'une fonction marginale.

L'ensemble de ces résultats offre un démenti à l'hypothèse selon laquelle le bonheur serait un trait ou une caractéristique personnelle stable, les gens étant heureux ou malheureux de façon chronique, quelles que soient les circonstances de leur vie, comme le voudraient les modèles causalistes d'interprétation du bonheur qui le font dépendre des gènes. En effet, si le bonheur était placé sous la détermination de facteurs exclusivement génétiques et physiques, on pourrait mettre en doute la légitimité de politiques publiques visant à réaliser le bonheur du plus grand nombre car les améliorations des conditions de vie n'amèneraient pas, dans

---

<sup>1</sup> Voir le site : [worldvaluessurvey.org](http://worldvaluessurvey.org).

<sup>2</sup> Comme le soulignait Rousseau, « la peine du misérable lui vient des choses, de la rigueur du sort qui s'appesantit sur lui. Il n'y a point d'habitude qui lui puisse ôter le sentiment physique de la fatigue, de l'épuisement, de la faim » (Jean-Jacques Rousseau, *Émile*, in *Œuvres complètes*, Paris, Gallimard, 1969, tome IV, p. 510).

<sup>3</sup> Ruut Veenhoven, « Progrès dans la compréhension du bonheur », p. 61.

<sup>4</sup> Voir Richard Easterlin, « Does economic growth improve the human lot ? Some empirical evidence », in P.A. David et W.R. Melvin (éd.), *Nations and Households in economic growth*, New York, Academic Press, 1974, p. 89-125.

cette logique, de satisfactions supplémentaires. Néanmoins et dans la mesure où il n'y a pas, comme l'a démontré l'économie<sup>1</sup>, de lien unique entre la satisfaction et les conditions économiques et sociales<sup>2</sup> et du fait de la pluralité des paramètres intervenant dans l'expérience individuelle du bonheur, l'économie du bonheur ne peut s'en tenir au seul critère de la satisfaction comme étalon des politiques publiques. Le bonheur est l'un des biens mais pas le seul paramètre sur lequel elle puisse intervenir<sup>3</sup>.

### 3.2 Y a-t-il un niveau de bien-être ou de bonheur minimal auquel chacun a droit ?

Qu'est-ce que les politiques et les institutions publiques doivent aux individus en matière de bonheur ? Une augmentation du niveau de revenu, la satisfaction d'autres paramètres ? Lorsque l'on envisage, cette fois, le bonheur non plus de la société dans son ensemble mais le bonheur des singularités qui la constitue, la préoccupation sociale pour le bonheur individuel se décline selon une double modalité. Elle consiste, d'une part, à assurer à chacun des conditions de bien-être *minima* et les moyens objectifs de poursuivre la réalisation de son projet *rationnel* de vie. Ce souci fait l'objet d'une mention spécifique sous la forme d'un droit de « rechercher son bonheur » reconnu et accordé à chaque citoyen dans la constitution des États-Unis d'Amérique<sup>4</sup>. Il est également présent dans toute politique, visant à garantir la satisfaction des besoins fondamentaux de ses citoyens. Le champ d'action publique est alors celui des dotations externes. Néanmoins le souci pour le bonheur individuel s'incarne, d'autre part, dans la sollicitude sociale à l'égard des individus malheureux (les dépressifs, les chômeurs, les exclus, etc.). La sphère d'intervention est ici celle des dotations internes. La question décisive est alors celle de la responsabilité individuelle qu'a chacun pour le niveau de bonheur qu'il expérimente. Les individus ne sont-ils pas seuls responsables de leur malheur ? Qu'en est-il de leurs préférences personnelles et de leurs ambitions ? Jusqu'à quel point sont-ils responsables de celles-ci ?

---

<sup>1</sup> Stefan Boes et Rainer Winkelmann, « Income and Happiness : New Results from Generalized Threshold and Sequential Models », *IZA DP*, n°1175, Juin 2004.

<sup>2</sup> Puisque l'on peut délimiter des classes d'individus qui ne réagissent pas de la même manière à une hausse du revenu, par exemple.

<sup>3</sup> Certains économistes ont par exemple suggéré que les politiques publiques devaient être faites pour décourager les comparaisons de revenus, ou qu'elles devraient subventionner des activités qui consolident le lien social, comme la vie associative par exemple (voir Richard Layard, *Le prix du bonheur*, Paris, Armand Colin, 2007).

<sup>4</sup> « Nous tenons pour évidentes pour elles-mêmes les vérités suivantes : tous les hommes sont créés égaux ; ils sont doués par le Créateur de certains droits inaliénables ; parmi ces droits se trouvent la vie, la liberté et la recherche du bonheur (« the Pursuit of Happiness »). Les gouvernements sont établis parmi les hommes pour garantir ces droits, et leur juste pouvoir émane du consentement des gouvernés » (*Déclaration unanime des treize États-Unis d'Amérique* réunis en Congrès le 4 juillet 1776).

Cette attention au bien-être et au bonheur de chacun se déduit d'une considération impartiale de chaque personne. Une intuition morale fondamentale nous conduit à penser que toute vie humaine compte et compte de la même façon que tout autre, et qu'aucun individu n'est plus important qu'un autre. Cette appréhension impartiale du bien-être individuel comme de la valeur de chaque vie motive une prise en compte impartiale du bonheur de chaque individu. Dans nos sociétés déjà, le bien-être, à tout le moins l'état de santé mental individuel, est une préoccupation sociale et fait l'objet d'une prise en charge publique. Nos pays sont dotés d'hôpitaux psychiatriques publics, les prescriptions d'anti-dépresseurs font l'objet de remboursement par la sécurité sociale, la dépression est reconnue comme une maladie et justifie des arrêts de travail. Plusieurs structures sociales, comme les centres de thérapie psycho-clinique, les numéros d'appel gratuits « SOS-suicide », les associations où des volontaires passent les fêtes de fin d'année avec des personnes âgées ou seules, celles où les enfants de famille défavorisées partent en vacances dans des familles d'accueil, montrent que le bonheur individuel fait l'objet d'une préoccupation sociale réelle. De façon évidente, le malheur et le bonheur des individus suscitent un intérêt social alors même que nous imaginions spontanément que le bonheur est un phénomène individuel dont chacun serait responsable.

La responsabilité sociale pour le bonheur individuel s'explique et se justifie du fait qu'à travers les institutions que les citoyens se donnent, peuvent être provoquées, prévenues ou corrigées certaines situations. Bien que l'on ne puisse raisonnablement attendre des membres de la société, un souci constant et impartial du bien-être et du bonheur d'autrui, on peut en revanche attendre de chacun, et de façon minimale, une attitude de non-interférence, de respect de la vie, de la liberté, de la dignité d'autrui et une assistance mutuelle élémentaire. Cette attitude et cette morale individuelles sont légitimées par le fait que la structure sociale doit satisfaire, à l'égard de chacun de ses membres et parce qu'elle doit les traiter justement, les exigences d'impartialité que crée, à notre endroit, la simple existence des autres. En ce sens, la prise en charge sociale du bonheur individuel signifie que les différents degrés de bonheur auxquels parviennent les individus peuvent être « compensés ».

Cette idée (de compensation) renouvelle la préoccupation utilitariste du « plus grand bonheur pour le plus grand nombre », en évitant l'écueil de l'utilitarisme qui ne se soucie pas du degré de bonheur individuel, c'est-à-dire de la distribution du bonheur parmi la population. La question est alors celle de savoir si la société et les politiques publiques pourront suivre le tournant que les études de psychologie ont assumé : passer d'une préoccupation pour le malheur et la dépression à un souci pour leur envers positif : le



bonheur. Un discours strictement libéral défendrait l'idée qu'il faut laisser à chacun la liberté de poursuivre son propre bonheur mais cette possibilité ne peut s'accomplir, si les individus sont privés des conditions élémentaires pour le faire. Par conséquent, on peut légitimement attendre de la société qu'elle assure au minimum à chacun les conditions objectives élémentaires qui lui permettront de poursuivre son projet rationnel de vie, c'est-à-dire son bonheur. Cette exigence est en outre cohérente avec les théories de la justice libérales soucieuses d'un accès équitable aux ressources sociales<sup>1</sup>.

En un mot, « L'argent fait-il le bonheur ? ». Les données et conclusions précédemment évoquées permettent de souligner que la pauvreté et les facteurs qui y sont associés sont incontestablement les causes les plus importantes de l'absence de bonheur : personne ne contesterait qu'il est difficile d'être heureux lorsque l'on est pauvre. Pour autant, elles montrent sans ambivalence, s'il était besoin, que la richesse n'est pas une garantie de bonheur (Myers et Diener, 1995<sup>2</sup>).

---

<sup>1</sup> Voir Rawls, John, *Theory of Justice*, Cambridge (Massachusetts), Belknap Press of Harvard University Press, 1971 ; trad. franç., *Théorie de la justice*, Paris, Seuil, 1987.

<sup>2</sup> Voir D. G. Myers et Ed. Diener, « Who is happy ? », *Psychological science*, vol. 6, n°1, Janvier 1995.